

## Procès-verbal du conseil d'administration de Lübeck (26-27 octobre 2007)

### Associations membres :

Allemagne : Sabine Stuth, Thomas Guddat, Klaus Grammann (NRV), Hans-Ernst Böttcher, Leandro Valgolio (VER.DI),  
Belgique : Patricia Jaspis, Jean-Marie Quairiat (ASM)  
Chypre : Lemonia Kaoutzani, (Association des juges de Chypre)  
Espagne : Miguel Carmona, Ignacio González Vega (JpD)  
France : Eric Alt, Jean-Paul Etienne, Laurence Mollaret (SM)  
Grèce : Stravros Mantakiozidis, Evi Palaiologos (Association grecque des juges et des procureurs)  
Italie : Gualtiero Michelini, Vito Monetti (MD), Luca De Matteis (Movimento per la Giustizia)  
Pologne : Teresa Romer (Iustitia)  
Portugal : António Cluny, José Mouraz Lopes, Rui Cardoso (SMMP)  
République tchèque : Ludmila Krišlová, Petr Urtel (Union des juges de la République Tchèque)  
Roumanie : Dragos Călin, Dana Cigan, Dana Gîrbovan, Hortius Dumbrova (UNJR)

### Assistaient également à la réunion :

Bulgarie : Margarita Popova  
Georgie : Tamar Laliashvili  
Serbie : Dragana Boljevic, Omer Hadziomerovic, Ljubica Pavlovic (observateurs)  
Christian Lange

### Ordre du jour

**Adhésion de l'association *Uniunea Națională a Judecătorilor din România (UNJR)*.** L'association s'est constituée formellement en mai 2007. Des représentants de MEDEL ont visité la Roumanie en octobre 2006, mars 2007 et septembre 2007. Les magistrats roumains aujourd'hui membres de cette association étaient observateurs à Medel depuis novembre 2006.

**L'adhésion à Medel de l'association UNJR est décidée à l'unanimité.**

Miguel Carmona présente le **rapport d'activité du bureau** pour les années 2006 et 2007. Il rappelle notamment l'adhésion de l'association des procureurs tchèques ; le statut d'observateur des associations de magistrats serbes; les contacts pris avec l'association des procureurs de Pologne, avec l'association des magistrats turcs (Yarsav), avec celle des magistrats néerlandais (NVVR), avec le „Council of Circuit Judges”, avec le GEMME (groupement européen des magistrats pour la médiation), et avec des magistrats bulgares.

Des séminaires ou colloques ont été organisés : sur la responsabilité civile des magistrats (Prague, juin 2006), sur le droit à l'épreuve de la mondialisation (Madrid, novembre 2006), sur le rôle communautaire du parquet (à l'initiative du SMMP, Alvor février 2007), sur la justice pendant les transitions démocratiques (Belgrade, juin 2007) et sur la modernisation de la justice (Lübeck).

Medel a présenté des réponses aux livres verts sur le principe „*non bis in idem*”, sur les acquis européens en droit de la consommation et sur la modernisation du droit du travail. Une intervention a été faite dans le cadre d'un colloque du Parlement européen en octobre 2007 sur le rôle des magistrats en matière de protection des droits fondamentaux en Europe.

L'association a participé aux travaux du Conseil de l'Europe avec le statut d'observateur dans le cadre de la CEPEJ, du CCJE, du CCPE, du CJ-S-Just, du CDPC.

Des initiatives ont été prises pour exprimer soutien et solidarité avec avec les magistrats géorgiens poursuivis au prétexte d'épuration, avec nos collègues roumains lors de poursuites contre un procureur chargé de la lutte contre la corruption, avec Renaud Van Ruymbeke, poursuivi pour des raisons essentiellement politiques, avec les collègues italiens en charge des «enlèvements extraordinaires», avec les procureurs polonais qui ont osé revendiquer leur éthique. Medel a signé l'appel pour la vérité dans l'affaire de l'assassinat du juge Borrel, et l'appel pour la défense de la liberté d'expression syndicale. Medel a également participé aux réunions du réseau euroméditerranéen des droits de l'homme et à une réunion tenue à Varsovie à l'initiative du Barreau européen sur la situation juridique en Pologne.

### **Situations particulières**

**Pologne** : le gouvernement a abandonné son intention de poursuivre les procureurs qui avaient exprimé leur conception d'une éthique d'indépendance, mais le président de l'association a jugé plus opportun de continuer son activité en prenant une retraite anticipée. Par ailleurs, le président de la République, sans indiquer de motif, a refusé de nommer neuf juges qui avaient achevé leur formation. Les barreaux européens ont organisé un colloque à Varsovie sur la situation juridique dans le pays où MEDEL a été invité et a participé, représenté par Teresa Romer. Medel a adressé un courrier au ministre de la justice et saisi le CCJE. Le changement de gouvernement, intervenu la semaine dernière justifie cependant une position d'attente.

**France** : Renaud Van Ruymbeke a comparu le 25 octobre devant le CSM siégeant en matière disciplinaire. L'appel de soutien dont Medel avait pris l'initiative a réuni une centaine de signatures et a été publié dans le quotidien *Libération*. 600 magistrats français ont également signé un autre appel. Les présidents des deux principaux syndicats de magistrats (SM et USM) ont exprimé à l'audience l'enjeu que représente cette procédure pour l'indépendance de la magistrature et la lutte contre la criminalité économique et financière.

**Turquie** : l'association Yarsav, fondée en 2005, regroupe aujourd'hui 970 juges et procureurs sur 10000 magistrats. Pour la neutraliser, le gouvernement a suscité une association officielle, et prétendu que la défense de l'indépendance judiciaire est le devoir de l'Etat. Une action visant la dissolution de l'association été lancée, puis annulée par le Conseil d'Etat. Une enquête pénale a également été lancée en février 2007 pour réunion illégale, après la tenue d'une Assemblée générale de l'association. Le président avait été invité à ce Conseil d'administration de Medel. Il n'a cependant pu s'y rendre en raison d'obstacles administratifs inattendus.

**Géorgie** : la requête de Tamar Laliashvili à la CEDH a été admise et renvoyée à une formation de sept juges. Un article faisant le point sur la situation sera préparé par Christian Lange pour être publié dans les revues nationales.

## **Elections**

Vito Monetti, seul candidat au poste de Président, est élu à l'unanimité.  
Eric Alt, seul candidat au poste de vice-président, est élu à l'unanimité.

Pour le bureau, 5 postes sont à pourvoir. Les résultats du scrutin sont les suivants :

António Cluny, 44 voix  
Ignacio González Vega, 35 voix  
Ludmilla Krišlová, 34 voix  
Dana Cigan, 28 voix  
Stavros Mantakiozidis, 28 voix  
Leandro Valgolio, 25 voix  
Jean-Marie Quairiat, 15 voix  
Jan Pelikán, 8 voix

Sont élus : António Cluny, Ignacio González Vega, Ludmila Krišlová, Dana Cigan, Stravros Mantakiozidis.

Au cours de la réunion de bureau qui suit le Conseil, Ignacio González Vega est nommé trésorier de l'association.

Christian Lange continuera de travailler auprès du bureau, comme secrétaire général.

**Espionnage des listes de Medel par le SISMI.** Le procureur de Rome poursuit les agents du SISMI pour utilisation des fonds publics à des fins illégales. Il n'a en revanche pas décidé, pour l'instant, de poursuite concernant les listes de Medel.

Le chef du SISMI a pu, dans un premier temps, accéder aux archives des échanges sur des listes qui n'étaient pas protégées ; l'infraction qui peut lui être reprochée pour avoir copié ces informations est celle de constitution d'une base de données illégale.

S'il a, ensuite, accédé aux archives de la liste par des moyens illégaux, l'infraction qui peut lui être reprochée est celle de piratage.

Par ailleurs, il a conservé dans son bureau les données de la liste : aucun problème de prescription ne se pose donc en ce qui concerne le recel.

Medel décide de mandater un avocat, Me Andrea Vernezza, pour représenter l'association pendant toute la procédure. Ses honoraires sont fixés à 1500€.

- En Allemagne, la ministre de la justice a interrogé son homologue italien sur l'existence d'espionnage de magistrats allemands. Ce dernier a répondu qu'il

n'y avait pas de magistrat allemand concerné. Sabine Stuht a saisi le parquet de Brême, qui a classé sa plainte. Ce classement fait actuellement l'objet d'un recours.

- En Espagne le Conseil Général du Pouvoir Judiciaire a demandé officiellement au Conseil italien des informations sur les atteintes visant les magistrats espagnols.
- Au Portugal, le Conseil de la magistrature a demandé au ministre des affaires étrangères de saisir l'ambassadeur d'Italie. Officiellement, les informations du SISMI sur la question n'étaient pas partagées avec les services portugais.
- En France, Anne Crenier, visée nominativement, a porté plainte au parquet de Paris.

L'ensemble des initiatives prises par les associations membres de Medel figurent sur le site.

**Colloque sur la modernisation du droit du travail.** Gualtiero Michelini présente les enjeux du colloque qui se tiendra les 8 et 9 novembre à Barcelone, dans le cadre de Medel et avec le soutien du gouvernement de Catalogne. Cette réunion se poursuivra par une réunion du groupe Medel social.

**Le CCJE** se réunira du 21 au 23 novembre à Strasbourg pour finaliser sa recommandation sur les conseils de justice. Medel sera représenté par Emilio Gatti.

**ERA.** Le 3 décembre se tiendra au siège de l'ERA une réunion au cours de laquelle sera notamment déterminée la composition du comité consultatif. Medel a fait connaître son souhait de réintégrer cette instance, et devrait en principe recevoir une réponse favorable. Medel sera représenté à cette réunion par Leandro Valgolio.

**CCPE.** La 2ème réunion plénière se tiendra du 28 au 30 novembre à Strasbourg. Lors de cette réunion, le CCPE étudiera notamment l'Avis n°1 sur la coopération internationale dans le domaine pénal, en vue de son adoption. Medel sera représenté par J. Costa.

**CEPEJ.** La 10ème réunion plénière de la CEPEJ se tiendra à Strasbourg du 5 au 6 décembre 2007. Lors de cette réunion, la CEPEJ examinera notamment, en vue de leur approbation et de leur publication, les études spécifiques réalisées par les équipes de chercheurs à partir de l'exploitation du rapport de la CEPEJ : "Systèmes judiciaires européens - Edition 2006". Medel sera représenté par Laurence Mollaret.

**AED.** L'AED organise les 29 février et 1<sup>er</sup> mars à Pise une réunion sur la prison en Europe –exclusion et réinsertion. Medel sera représenté par Lavinia Lefterache, juge à la Cour d'appel de Bucarest.

**Forum mondial des juges.** Medel a été contacté par les animateurs du Forum mondial des juges, qui souhaitent organiser une réunion en Europe en vue de préparer le Forum mondial des juges, qui devrait se tenir en même temps que le Forum social mondial à Porto Alegre en janvier 2009. Medel se concertera sur cette initiative avec *Jueces para la democracia en America latina y Caribe*. En cas d'avis favorable, l'université de Coimbra sera contactée pour examiner la possibilité d'organiser un séminaire.

**Projet d'audit des systèmes judiciaires.** António Cluny distribue au Conseil un document préparatoire, fixant les objectifs, la méthode et les questions sur lesquels un tel audit devrait se concentrer.

**Projet de rapport annuel sur les systèmes judiciaires.** Thomas Guddat rappelle sa proposition, diffusée sur Medelnet, visant à publier un rapport annuel sur l'état de la justice en Europe, à partir des documents des associations membres de Medel. Ce projet pourrait compléter le précédent, en visant les mêmes objectifs.

Il est décidé de constituer un groupe de travail comprenant Antonio Cluny, Thomas Guddat, Jean-Marie Quairait, Maria Civinini, Sabine Stuht, Dana Cigan, et Luca de Matteis, avec pour mission de proposer au prochain conseil d'administration la méthode permettant de commencer un travail concret sur le sujet à partir de 2008.

**Livre de Medel.** Eric Alt, qui a coordonné le projet, indique que l'ensemble des articles est à présent disponible sur la partie privée du site (Login : medel ; mot de passe : 2007). Des observations peuvent encore être formulées, pour améliorer l'ouvrage, pendant un bref délai. Le livre sera diffusé avec le soutien de la fondation Gulbenkian.

**Site de Medel.** Le site est régulièrement actualisé, accessible en version française et anglaise, même si un certain nombre d'article demeurent à traduire. Le bureau a décidé d'affecter à la traduction du site un maximum de 1200€. Miguel Carmona et Klaus Grammann se joignent à Eric Alt pour travailler à l'amélioration du site. Dragana Boljevic se propose de vérifier les conditions dans lesquelles des traducteurs serbes pourraient être employés.

**Espace Medel.** L'idée de sélectionner un ensemble d'article de fond, publiés par des associations membres de Medel, afin de les proposer en version traduite dans les revues d'autres associations sera poursuivie. José Mouraz Lopes anime le projet.

**Europeanrights :** les membres de Medel sont invités à adresser aux responsables du site les jurisprudences nationales pertinentes faisant application des droits fondamentaux.

**Bulgarie :** Mme Popova rappelle l'intérêt de la rencontre de trois membres du bureau avec un groupe de procureurs à Sofia en mai 2007, et invite le bureau à renouveler cette initiative.

**Conseils d'administration 2008:**

**Palerme, 1er et 2 février ; thème du colloque : l'évaluation de la justice**

Bucarest, 2ème trimestre 2008

Paris, 28 et 29 novembre 2008

Les principales interventions du colloque sur la modernisation de la justice sont sur le site à l'adresse : [http://www.medelnet.org/pages/99\\_1.html](http://www.medelnet.org/pages/99_1.html)

*Rédaction : Eric Alt (avec Miguel Carmona.)*